

Décision 00-D-42 du 20 septembre 2000

relative à une saisine de la société d'activités
et de réalisation d'aménagements d'entrepôts
et de locaux divers (SERAEL)

Posted on: 11 octobre 2000 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

SERAEL

Dispositif(s)

Irrecevabilité

Entreprise(s) concernée(s)

Port Autonome de Paris

Lire

le texte intégral de la décision

19.9 Ko